

# Université et emplois de demain

par Max Karoubi et Hervé Tricoire

Ces propositions du groupe de réflexion « université emploi » (de l'association Société Université Recherche) s'inscrivent dans un climat de crise profonde, dominé depuis plusieurs années par la progression du chômage : la baisse drastique de l'emploi industriel (35 % des emplois en 1990 comparés aux 52 % de 1970) n'a pas été accompagnée d'une augmentation de l'emploi tertiaire comparable à celle constatée chez nos partenaires du G7. Cet état de fait, conjugué à des raisons démographiques, est la cause essentielle du chômage plus accentué dans notre pays, en particulier parmi les plus jeunes.

Avec une évolution structurelle du marché du travail largement insuffisante pour absorber les jeunes sortant de l'enseignement supérieur, les universités peuvent s'impliquer de manière plus résolue. Source d'innovation, elles ont la capacité d'aller au-devant des changements socio-économiques, retrouvant ainsi l'un de leurs rôles majeurs dans la société. Cette volonté d'action pour l'emploi doit se traduire par la mise en œuvre de filières à tous les niveaux préparant à de nouvelles activités.

L'accélération des mutations scientifiques, technologiques, économiques et sociologiques suscite en effet de fortes demandes du public dans des domaines divers : santé et soins, amélioration du cadre de vie, loisirs, culture, multimédia, etc. Il y a là un nombre considérable de professions dont la formation mérite d'être anticipée avec soin. Elles ne seront reconnues que si elles s'appuient sur de solides connaissances et de sérieuses compétences. Le développement de ces activités nécessite au démarrage une impulsion forte des pouvoirs publics, accompagnée d'une contractualisation entre collectivités territoriales, entreprises, associations et universités. Des expérimentations permettent de mieux préciser les besoins émergents et les qualifications requises. La conversion des sommes réservées actuellement au traitement passif du chômage peut assurer le financement de ces mises en œuvre. L'investissement humain de demain est aussi

indispensable que l'investissement industriel d'hier. Les universités n'ont, bien entendu, pas vocation à se transformer en écoles professionnelles. Elles sont en revanche en mesure d'offrir à leurs étudiants des premier et second cycles, à l'issue d'une bonne formation générale, des cursus professionnalisants, diplômants qui soient compatibles avec la demande et fonctionnent, si possible, en alternance. Des « filières partenariales » sont ainsi orientées vers des débouchés concrets, à la mesure de la croissance très élevée du nombre des étudiants et de la diversité de leurs profils.

Les universités répondraient de cette manière au double défi de la transmission des connaissances et de l'insertion professionnelle. Elles peuvent le faire de manière opérationnelle : une formation générale reste la base la plus sûre pour aborder des expériences concrètes avec une meilleure adaptabilité face à des situations diverses. Inversement, toute formation à « visée professionnelle » amène à se poser tôt ou tard des questions d'ordre général.

Dans cet esprit, les contenus des filières envisagées nécessitent une approche pluridisciplinaire et impliquent la recherche universitaire dans leur conception et leur élaboration. Dans ce domaine de l'innovation, les universités ont des atouts considérables – ressources intellectuelles, image positive dans l'opinion – qu'elles exploitent mal et dont les enseignants eux-mêmes ont en général peu conscience.

L'encadrement de ces formations devrait être varié : professeurs et maîtres de conférences des universités, intervenants extérieurs. Si les universités s'engagent plus franchement dans cette politique, les 10 000 jeunes docteurs, actuellement en situation critique, y trouveraient leur compte à double titre : comme enseignants-chercheurs dans les formations innovantes et comme cadres dans les activités mises en place avec les différents partenaires.

Dans cette anticipation du développement de l'Université, la garantie de la qualité des formations offertes est essentielle. L'accroissement de la population étudiante, le prochain départ massif

à la retraite des personnels de l'enseignement supérieur et la création de filières innovantes renforcent le caractère d'urgence d'une politique de recrutement cohérente et lisible, qui doit être pensée dans le cadre d'une loi de programmation à long terme.

Cet investissement humain permettrait à l'Université de renforcer ses traditionnels enseignements de haut niveau, nécessaires pour assurer la compétitivité des secteurs les plus exposés à la concurrence mondiale. En effet, même si l'emploi y est probablement amené à stagner, au pire à décroître, l'importance de la valeur ajoutée produite les rendra toujours indispensables à l'équilibre de l'économie. De ce point de vue, la formation d'un grand nombre de jeunes docteurs est un atout qu'il est essentiel de valoriser. Dans ce but, les aides publiques à l'innovation peuvent être liées à l'accroissement des capacités humaines de recherche des entreprises, particulièrement du vaste tissu des PME et PMI qui n'ont pas la culture de la veille technologique et de l'innovation, et emploient beaucoup moins de

jeunes docteurs que d'autres pays voisins.

Le développement de structures de financement dans les universités est une autre priorité pour mieux diffuser l'esprit d'innovation. Il est important de mettre en place des fonds de capital-risque, servant de levier à l'impulsion de projets nouveaux, repris par d'autres partenaires en cas de succès. De même, la création d'entreprises et d'activités innovantes serait facilitée par la mise en place d'un organisme semi-public, centralisant l'information sur les structures de valorisation périuniversitaires déjà existantes et offrant par ailleurs un service de conseil juridique et commercial.

Ainsi rajeunie, l'Université sera mieux armée pour être en phase avec les besoins du pays et y répondre.

*Max Karoubi est professeur à l'institut de mathématiques de l'université Paris-VII. Hervé Tricoire est directeur de recherches à l'institut de physique nucléaire de l'université Paris-XI.*